

Le 30 janvier 2019

DÉPÔT RÔLE DE PERCEPTION

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné(e) Ginette Prud'Homme, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, que le rôle de perception, suite à l'imposition des taxes pour l'année 2019 est maintenant terminé et déposé à mon bureau. Qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais prévus. Que ces taxes seront payables dans les trente jours de la mise à la poste de la demande de paiement.

Donné à Saint-Étienne-de-Beauharnois ce 30e jour du mois de janvier 2019

BUDGET 2019

Attendu que d'après le budget 2019 la municipalité de St-Etienne-de-Beauharnois aura à pourvoir au cours de l'année à des dépenses se totalisant à \$ 1 839 410 ;

Attendu que pour défrayer ces dites dépenses la municipalité prévoit des revenus non-fonciers s'élevant à \$517 117;

En conséquence, il est proposé par : M. Martin Couillard
appuyé par : M. Jacques Giroux

et résolu unanimement

Que pour solder la différence entre lesdites dépenses prévues et lesdits revenus non-fonciers, il est requis une somme de \$1 322 293 qu'il est nécessaire de prélever sur les biens-fonds imposables de cette municipalité afin de pouvoir au paiement des dépenses prévues au budget.

Le programme des dépenses en immobilisations est également déposé à cette même séance.

Recettes

Taxes -----	\$1 078 301
Taxes égouts-----	\$ 68 792
Tarification égouts entretien-----	\$ 54 200
Tarification ordures -----	\$ 101 000
Paiement tenant lieu de taxes -----	\$ 5 000

Autres recettes de sources locales-----	\$ 520 736
Transfert-----	\$ 11 381

Total des recettes et affectations----- \$1 839 410

Dépenses

Administration générale -----	\$ 433 527
Sécurité publique -----	\$ 264 000
Transport -----	\$ 228 650
Hygiène du milieu -----	\$ 238 173
Urbanisme et mise en valeur du territoire -----	\$ 71 900
Loisirs et Culture-----	\$ 209 760
Frais de financement -----	\$ 36 900
Fonds des dépenses en immobilisations -----	\$ 356 500

Total des dépenses et affectations ----- \$1 839 410

Fonds des dépenses en immobilisations

Administration générale -----	\$ 24 000
Sécurité publique -----	\$ 24 700
Transport -----	\$ 300 000
Hygiène du milieu -----	\$ 1 800
Loisirs et Culture-----	\$ 6 000

Total des dépenses en immobilisations ----- \$ 356 500

Programme triennal d'immobilisations

Asphalte Rang du Dix (subvention Ministère Transport)
Asphalte Rang du Vingt (travaux d'infrastructures)
Réaménagement Église et Presbytère (projet évalué selon subvention)
Ces dépenses seront payées soit par règlement d'emprunt, soit par le fonds général, soit par une taxe spéciale, soit par une marge de crédit.

Adoptée

Ginette Prud'Homme
Directrice générale et secrétaire-trésorière